

ESPACES SCOLAIRES ET OUTILS NUMÉRIQUES : DES TEMPORALITÉS ET DES USAGES À CONCILIER

Annie Ballarin

Association Française	des Acteurs	de l'Éducation	« Administration	&É	ducation »

2015/2 N° 146 | pages 139 à 143

ISSN 0222-674X

Article disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/revue-administration-et-education-2015-2-page-139.htm

Pour citer cet article :

Annie Ballarin, « Espaces scolaires et outils numériques : des temporalités et des usages à concilier », Administration & Éducation 2015/2 (N° 146), p. 139-143.

Distribution électronique Cairn.info pour Association Française des Acteurs de l'Éducation. © Association Française des Acteurs de l'Éducation. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Espaces scolaires et outils numériques : des temporalités et des usages à concilier

Annie BALLARIN

L'évolution des usages scolaires du numérique est freinée par le patrimoine architectural, traditionnel et figé, d'établissements essentiellement dédiés au mode pédagogique magistral avec ressources imprimées. Le potentiel de ces équipements pourtant multiples et exploités est encore difficilement optimisé pour d'autres modalités d'enseignement et d'apprentissage. Toutefois, de nouveaux possibles émergent : dans des conditions favorables, le numérique éducatif peut non seulement « augmenter » l'acte pédagogique de l'enseignant, in situ, mais il peut également favoriser son extension et son prolongement hors les murs et les temps de la classe, du CDI/3C¹ ou de l'établissement, pour le développement intellectuel, culturel et social de tous les jeunes.

« Vivre, c'est passer d'un espace à un autre, en essayant le plus possible de ne pas se cogner » écrivait Georges Perec en 1974². Aujourd'hui les technologies numériques ne font évidemment pas, au sens propre, « tomber les murs de l'école ». Cela étant, les élèves munis d'un smartphone peuvent éviter de traverser quelques espaces scolaires pour aller au CDI chercher et trouver une information pourtant, en général, de meilleure qualité (pertinence, intelligibilité, validation,...) que celle obtenue spontanément sur leur outil nomade. L'enjeu est multiple pour le professeur documentaliste mais concerne également les équipes de vie scolaire et d'enseignement : comment faciliter le travail, autonome ou accompagné, des élèves par un accès aux ressources numériques et imprimées à la fois rapide, équitable,

^{1.} Entre de connaissance et de culture

^{2.} Voir références bibliographiques à la fin de cet article.

fiable et motivant ? Comment assurer une continuité pédagogique entre les différents temps de l'élève ? Comment surveiller et accompagner les usages ? Comment former à ces usages ? Comment favoriser la lecture ? Etc.

Ces questions abordées dans une démarche collaborative, ainsi que les pistes du vade-mecum « Vers des centres de connaissances et de culture »³ (3C) ont permis à de nombreux CDI de dépasser les contraintes physiques et de rejoindre les pratiques digitales des jeunes. Elles ont conduit des professeurs documentalistes de l'académie de Clermont-Ferrand à adapter leur CDI/3C à l'environnement numérique des élèves en y positionnant les actualités et contenus du centre de documentation et d'information, mais également des sites et supports pédagogiques ciblés et des jeux sérieux. Cette médiation numérique oriente les élèves, sans dispersion cognitive, sur l'ENT académique ou sur des portails de type Netvibes, des bureaux virtuels adaptés à leurs besoins, à leur rythme de travail et accessibles en tout lieu. Certains professeurs documentalistes se sont emparés des outils du web social tels que les blogs, et parfois les réseaux sociaux (page publique Facebook), afin de promouvoir leur CDI 2.0 comme espace de dissémination, de valorisation et de partage d'informations avec les usagers connectés et afin d'animer une communauté scolaire coproductrice de contenus, dans le respect de la loi. La matérialisation des collections et ressources numériques au CDI/3C est amorcée avec des dispositifs passerelles tels que des OR codes affichés sur les étagères ou bien des fantômes insérés entre les livres et qui redirigent les élèves vers des supports virtuels complémentaires.

Des équipes ont organisé un décloisonnement et une complémentarité des temps et des espaces de vie et de travail des élèves, en ouvrant en soirée le CDI/3C aux internes et en fluidifiant la circulation entre salle d'étude et lieux de ressources.

La pédagogie socioconstructiviste et l'accompagnement des professeurs documentalistes s'étayant sur les besoins et les projets des élèves, l'éducation à la recherche, aux médias et à l'information est depuis longtemps ascendante, active et coopérative entre pairs. Elle est aujourd'hui largement enrichie pour et avec des usages numériques. Grâce aux équipements multimédia, certains CDI/3C sont même, en dépit de l'espace, lieux de création - fablabs (laboratoires de fabrication) non seulement d'écriture journalistique ou littéraire, mais également de sites web ou de vidéos. Au collège du Val de Cère à Laroquebrou dans le Cantal, Naïma Horchani-Carton, professeure documentaliste, guide les élèves dans la création de films d'animations ou de films au format court pour différents concours culturels (« Vidéo Mémoires »,...). Elle présente ainsi son travail : « Canopé nous prête des tablettes. Ainsi des élèves défavorisés et de milieu rural ont accès à une forme artistique et développent leurs compétences numériques. Le CDI peut paraître exigu avec ses étagères. Il est l'équivalent d'une salle de classe, mais, bien équipé et avec un artiste vidéaste en résidence, cet espace est largement optimisé et apprécié! »

Bon nombre de CDI/3C proposent de nouvelles « attractions » directes et indirectes vers leurs collections et la lecture : outre des ordinateurs, d'autres équipements assistifs⁴ sont accessibles, tels que liseuses, tablettes, lecteurs

^{3.} Voir références bibliographiques à la fin de cet article.

audio. Confort et espaces d'échanges attirent le public, de même que des expositions culturelles et des installations ; peuvent être également offerts des cafés littéraires et des représentations théâtrales par exemple.

Aujourd'hui les restructurations des établissements ne font pas non plus « tomber les murs » mais permettent de défonctionnaliser et de reconfigurer certaines salles de conception ante-digitale, avec par exemple la suppression de quelques cloisons. Les collectivités locales sont conscientes des exigences d'une école inclusive qui, afin de diversifier la pédagogie, les situations d'apprentissage et les ressources, doit faire usage d'outils numériques et de groupements variables d'élèves nécessitant des espaces appropriés. Les services des conseils généraux, les architectes et les équipes éducatives ont intégré, dans la mesure du possible, ces nouveaux besoins de flexibilité dans les dernières restructurations.

Luc Faye, du cabinet de programmation Le Nixe de Lyon, impliqué dans celles des collèges du Puy de Dôme, a concilié besoins et pratiques numériques des usagers, orientations institutionnelles et caractéristiques architecturales et techniques. Il s'est efforcé notamment de rapprocher des espaces de vie et de travail personnel des élèves dans une finalité d'usage cohérente et le justifie ainsi : « La Vie scolaire occupe une position stratégique qui lui permet d'organiser les études en favorisant l'autonomie de l'élève, en liaison avec les ressources documentaires du CDI/3C. La nouvelle organisation des lieux doit créer des conditions d'usages favorables, qui passent par la réduction des pertes de temps, par l'accessibilité à des équipements numériques, par la fluidité des déplacements et leur facilité à être supervisés. Au cœur de l'enseignement tout comme de l'établissement, le CDI/3C est impliqué dans de nombreux réseaux. Il est dédié à la lecture, la pédagogie, la découverte, l'échange, la recherche, la coopération, l'autoformation, l'e-learning ou plus simplement la flânerie culturelle. Le CDI/ 3C multimédia reflète dans sa conception et ses équipements la nature multiforme de l'information et la pluralité des activités. »

Aymeric Hilali, principal du collège Émile Guillaumin de Cosne d'Allier dans l'Allier, considère que les pratiques doivent trouver de nouvelles modalités dans les différents lieux de son établissement actuellement en restructuration : « L'architecture doit être au service de l'apprentissage. C'est dans cette optique que des salles de ce collège connaissent une transformation d'intérêt ; les dispositions traditionnelles en rangées de tables face au tableau sont abandonnées, de même que la disposition en U. Ici le tableau noir est à un bout de la salle et le TNI à l'autre. Les tables des élèves sont soit alignées de chaque côté de la salle, en face à face, sur deux rangées autour d'un couloir central, soit aménagées en îlots afin de favoriser les échanges entre élèves et le travail coopératif. Ces configurations sont propices aux interactions, à la participation des élèves, à un enseignement plus dynamique. »

Le lycée de nouvelle génération, tel qu'imaginé pour 2020 à Clermont-Ferrand, largement servi par le numérique éducatif et le très haut débit, érigera les murs d'un EPLE éco-socio-responsable : bâtiment à énergie positive dans un éco-quartier soutenu par la ville, pôle public régional offrant

^{4.} Assistif : qui relève d'une aide pour assister au mieux les utilisateurs.

formation et culture pour divers usagers ainsi que mutualisation technologique avec le monde professionnel, et enfin établissement scolaire innovant, stimulant et apprenant, au service de la refondation de l'École. Le conseil régional d'Auvergne et le rectorat se sont engagés dans le projet d'une construction qui regroupera les lycées professionnels Marie Curie et Camille Claudel de Clermont-Ferrand. L'architecture « intelligente » de ce lycée assumera une fonction éducative en privilégiant bien-être et nouvelles formes scolaires et culturelles. C'est pourquoi l'anticipation des usages par les personnels et les élèves des deux lycées actuels, les différents inspecteurs concernés, le CARDIE et le DAFPIC, doit permettre de façonner les lieux et de déterminer les qualités architecturales, les liaisons fonctionnelles et le design. Cette approche prospective et participative, à laquelle est attaché le recteur, prévoit d'ores et déjà des infrastructures fonctionnelles et évolutives facilitant la variabilité des pratiques. Richard Barjot, responsable du pôle programmation à la direction du patrimoine du conseil régional d'Auvergne suit pleinement ces besoins dans le concours récemment lancé de maîtrise d'œuvre : « Les locaux devront être facilement adaptables et de nature à favoriser les échanges, les usages numériques, ainsi que la pratique de pédagogies diverses, innovantes et adaptées. Quelques espaces seront dédiés, répondant à des critères précis, d'autres seront plus flexibles, et des zones polyvalentes et ouvertes permettront notamment des croisements de formations. Le 3C répondra dans sa conception et son aménagement, à des logiques de diversité de services pédagogiques et culturels et d'ouverture au public extérieur. Il est difficile d'imaginer le fonctionnement de l'établissement du futur et les mutations sociétales, pédagogiques et technologiques qui l'impacteront à long terme, mais nous prévoyons, autant que possible, des dimensionnements adaptés, des cloisons amovibles, des parois vitrées, un câblage filaire et une possibilité de couverture Wifi complète. Le bâtiment sera ainsi susceptible d'évoluer dans le temps en offrant des configurations modulables. »

« Que transmettre ? Le savoir ? Le voilà, partout sur la Toile, disponible, objectivé. [...] Comment le transmettre? Voilà, c'est fait. D'une certaine manière, il est toujours et partout déjà transmis », répétait Michel Serres en 2011⁵. L'information et la pédagogie s'étendent dans des dimensions immatérielles et « extraterritoriales » telles que les lieux de formation et de culture, pourtant garants de leur expertise, en ont perdu le monopole. Les technologies nomades ou fixes qui en facilitent l'accès, développent leurs usages numériques extrascolaires et scolaires. Ces technologies numériques questionnent ainsi l'économie de l'attention et les frontières entre travail et détente. Elles amènent les équipes à mieux explorer, exploiter et faire évoluer, à la fois les façons de transmettre et d'apprendre, les emplois du temps des élèves, les ressources, la spatialité et les équipements des établissements. Elles facilitent ou optimisent la pédagogie au sein de la classe, mais elles peuvent également convertir les zones physiques et temporelles de rupture cognitive des jeunes en lieux et moments éducatifs. Quand les espaces, les temps et la connexion sont favorables, quand les ressources pédagogiques en ligne rencontrent la motivation et captent

^{5.} Voir références bibliographiques à la fin de cet article.

l'intérêt des élèves grâce à leur « prosécogénie »⁶ (capacité de susciter l'attention), leur pertinence, leurs qualités incitative et formative, alors les outils stimulent les apprentissages actifs, autonomes ou coopératifs des élèves. Dans ces conditions, le numérique éducatif, qui enrichit les modalités d'enseignement en présentiel, rend de surcroît effective et profitable l'e-formation au service de l'émancipation et de la réussite des jeunes.

Annie BALLARIN

IA-IPR Établissements et Vie scolaire, académie de Clermont-Ferrand

Références

PEREC (G.) (1974), Espèces d'espaces, Galilée.

Vers des centres de connaissances et de culture, Ministère de l'éducation nationale, 2012.

SERRES (M.), Éduquer au XXI^e siècle. Séance solennelle Les nouveaux défis de l'éducation. Institut de France, mardi 1^{er} mars 2011.

GUNTHERT (A.), *Qu'est-ce que la prosécogénie*? En ligne : http://culturevisuelle.org/blog/10659

^{6.} Voir références bibliographiques à la fin de cet article.